

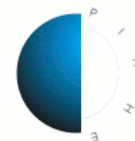
Bibliographie

BIJSTERVELD, Arnoud-Jan, MANDEMAKERS, Kees, « La prosopographie et les échantillons aléatoires. Le cas des curés en Brabant du nord de 1400 à 1570 », dans *Histoire et Mesure*, vol. IX, 1994, p.51-65.

CELLIER, Jacques, Cocaud, Martine, *Traiter des données historiques, méthodes statistiques/ techniques informatiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 245 p.

ROMERO Passerin d'Entrèves, Giulio, *Base de données, introduction aux bases de données informatisées : une méthodologie*, sur le site de l'université Paris 1, [en ligne], (consulté le 13/09/05).

<http://histoire.univ-paris1.fr/basededonnees.htm>.



Les bases de données

I. Première approche

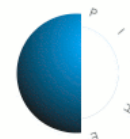
A. Définition par l'exemple

Télécharger une base de données : Alliance israélite sur
<http://tdhist.univ-paris1.fr>

Identifiant : etdhist

Mot de passe : Ptol&m&

Lire le descriptif sur <http://lamop.univ-paris1.fr/bd/danan>



Bases de données : définitions

B. Description de la structure:

- Base
- Table (monotable/multitable)
- Champ
- Donnée

C. Distinction et principes :

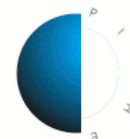
Principes :

- Recensement de l'information
- Construction de l'information pour une exploitation

Objet :

- Restituer une information
- Construire un discours scientifique.

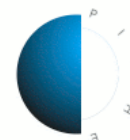
Notions : Source/Métasource



Bases de données documentaires et heuristiques

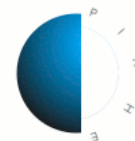
Base documentaire/Base heuristique

	nom auteur 1	titre	ville d'édition	éditeur	date d'édition	pages	cote
►		acte royal, 1647-02-24, Paris, Règlement pour faire inco	Paris	S. Cramoisy	1647	6 p.	RES-F-165 (40)
	Louis XIII	acte royal, 1629-03-14, au Camp de Chaumont, Lettre d	Paris	A. Vitray	1629	12 p.	NUMM-205910
	Louis XIII	acte royal, 1629-03-20, Au Camp de Suze, Lettre du Ro	Aix	E. David	1629	6 p.	NUMM-205909
		acte royal, 1593-1598, Recueils des edicts et articles ac	s.l	s.n	1606	136 f.	NUMM-101075
	Louis XIII	acte royal, 1615-11-27, Bordeaux, Déclaration de la lieul	Paris	N. Alexandre	1616	8 p.	F-46928 (15)
	Louis XIII	acte royal, 1620-12-07, Paris, Lettres patentes... portan	Paris	F. Morel et P. M	1620	8 p.	RES-F-179 (69)
		acte royal, 1552-12-00, Compiègne, Edit du roi touchant	Paris	F. Guibert	s.d	n.p	F-46808 (17)
	Louis XIII	acte royal, 1635 -05-27, Château-Thierry, Lettre... envoy	Paris	P. Rocolet	1635	14 p.	8-LB36-3055
	Louis XIII	acte royal, 1635-05-27, Château-Thierry, Lettre... écrite	Paris	C.Ribot	1635	6 p.	MFICHE 8-LB36



I. Première approche

- 1^{re} règle fondamentale:
- Chaque champ ne doit contenir qu'une information unique



II. Sources et méthodes

A. La question des sources

1. Des sources Sérielles

ZYSBERG, André, *Les galériens, Vies et destins de 60 000 forçats sur les galères de France 1680-1748*, Paris, Seuil, 1987 474 p.

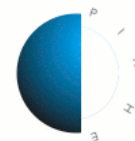
RYGIEL, Philippe, *Destins immigrés : Cher 1920-1980 : Trajectoires d'immigrés d'Europe*, Besançon, Presse Universitaires Franc-Comtoises, 2001, 447 p.

2. Les modèles

ACERRA, Martine, *Rochefort et la construction navale française, 1661-1815*, Paris, Librairie de l'Inde Editeur, 1993, 4 vol.

3. La méta-archive

MATTEONI, Olivier, *Servir le Prince : Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age (1356-1523)*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1998, 507 p.



Structure de la métasource

Absence de sources sérielles :

Impossibilité *a priori* d'une étude quantitative

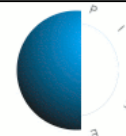
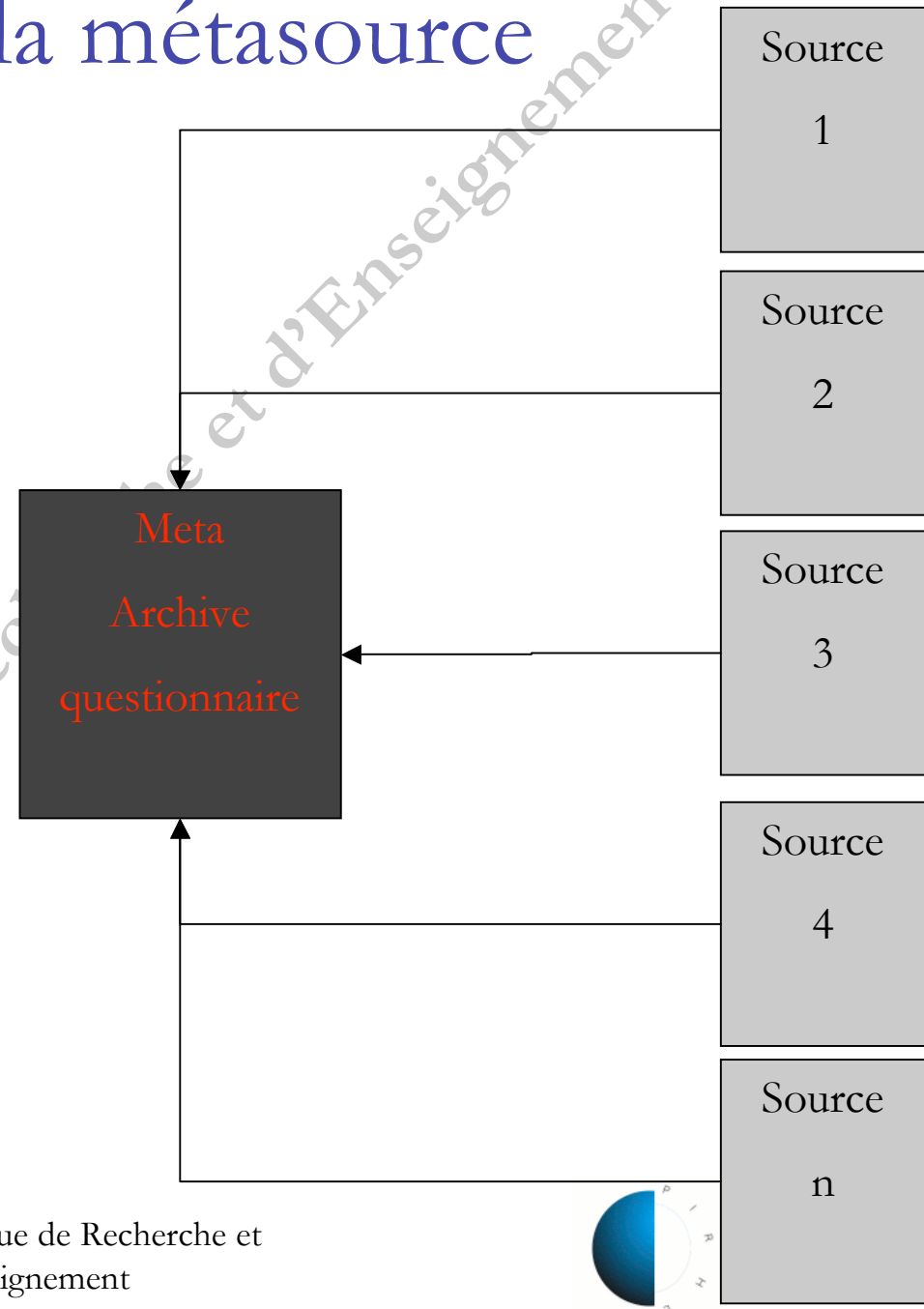
Méta archive :

Arrivée à une information sérielle

Éléments nécessaires minimum

Questionnaire :

- Pour tous:
 - Nom
 - Prénom
 - Office
 - Lieu d'exercice
 - Date d'entrée en fonction
 - Date de sortie de fonction
 - Gages
- Pour ceux qui font des carrières :
 - Listes des offices exercés
 - Dates d'activité dans chaque fonction
 - Ordre d'exercice des charges



II. Sources et méthodes

B. Des sources homogènes : définition de la population

A définir pour cerner la population objet de l'étude	Cas de Zysberg	Cas de Rygiel
Problématique, but originel de la recherche	Reconstituer l'histoire de la population galérienne année par année par une étude quantitative des individus aux travers de questions simples concernant le nombre, l'origine, les modalités d'entrée dans la société des galériens	Suivre les enfants d'immigrés issus de l'immigration de l'entre deux guerres. L'objectif du traitement est de mesurer les phénomènes étudiés : appréciation des formes de la mobilité géographique et sociale.
La zone géographique	La France dans son entier : Arrivée au port de Marseille des forçats venus de toutes la France, nécessité imposée par la source	Choix du département du Cher : nécessité imposée par les sources, les registres d'état civil étant organisés de manière départementale.
Limites chronologiques	1660-1748 (limites déterminées pour la thèse) 1660 : « Décidé au lendemain de la prise de pouvoir par Louis XIV, le rétablissement des galères a immédiatement posé le problème du recrutement des rameurs » (p. 68). 1748 : « fin du temps des galères » (p. 8) disparition des galères de Marseille au profit des ports militaires et arsenaux maritimes de Toulon, Brest, Lorient, Rochefort pourvu de leur « bagne à terre ».	1923-1946 : 1923 : date à laquelle l'indication du lieu de naissance des parents devient obligatoire sur les actes de naissance 1946 : arrêt relatif du flux d'immigration pendant la guerre, et seconde vague d'immigration après guerre, 1923-1946 : équivalent d'une génération (22 ans) unité temporelle dans les dates d'entrée en France, permet de suivre sur une période identique pour toutes les populations.
L'identité du groupe à étudier et des critères d'appartenance à cette population	Avoir été condamné à une peine de galère, et être arrivé à Marseille	Etre étranger, avoir eu un enfant né dans le Cher

II. Sources et méthodes

C. Des sources sûres : critiquer les sources

*Critique externe, dite aussi d'érudition

Descripteurs		Description	Exemple : Andre Zysberg, les Galériens
Document		Retrouver, référencer	
		Description de la source	15 registres de 350 à 500 pages
		identifier : original, faux, copie	original
		Points de repère : pagination, éléments identifiant (noms...)	
Auteur		Nom, prénom, fonction	Administration royale
Nature de la source		Origine	Etat
Utilité		À quoi est destinée la source? Publication ou non	Pratique
Remise en contexte	Date	Année, période concernée	1661-1748
	Contexte événementiel	Politique, religieux, philosophique	XVII ^e -XVIII ^e : Louis XIV, Louis XV
	Lieu	Ville, région, pays, géopolitique de l'époque concernée	Port de Marseille

La critique historique traditionnelle :

C. Des sources sûres : critiquer les sources

*La critique interne, dite aussi herméneutique

Descripteurs		Description	Exemple : Andre Zysberg, les Galériens
Critique positive	Interprétation de la forme du discours Etude de la langue : déterminer la valeur des mots pour éviter les contresens	Qu'à voulu dire l'auteur ?	Décrire selon les catégories définies par la loi les individus arrivant au port de Marseille pour être embarqués sur les galères.
Critique négative : - les intentions de l'auteur - l'analyse des conditions dans lesquelles l'acte est produit	Public visé	Pour qui écrit l'auteur ?	Administrateur
	Portée : emploi local, régional, national	Pourquoi écrit l'auteur ?	Local
	Intérêt de l'auteur	Orientation du discours : Argumentation, prosélytisme, explication.	description
	Véracité des informations	Contrôler les dires de l'auteur : comparaison	Attestée par leur origine



III. De la source à la métasource :

Analyse de la structure de la source

Mise en place de l'architecture de la
métasource



A. Notion d'information

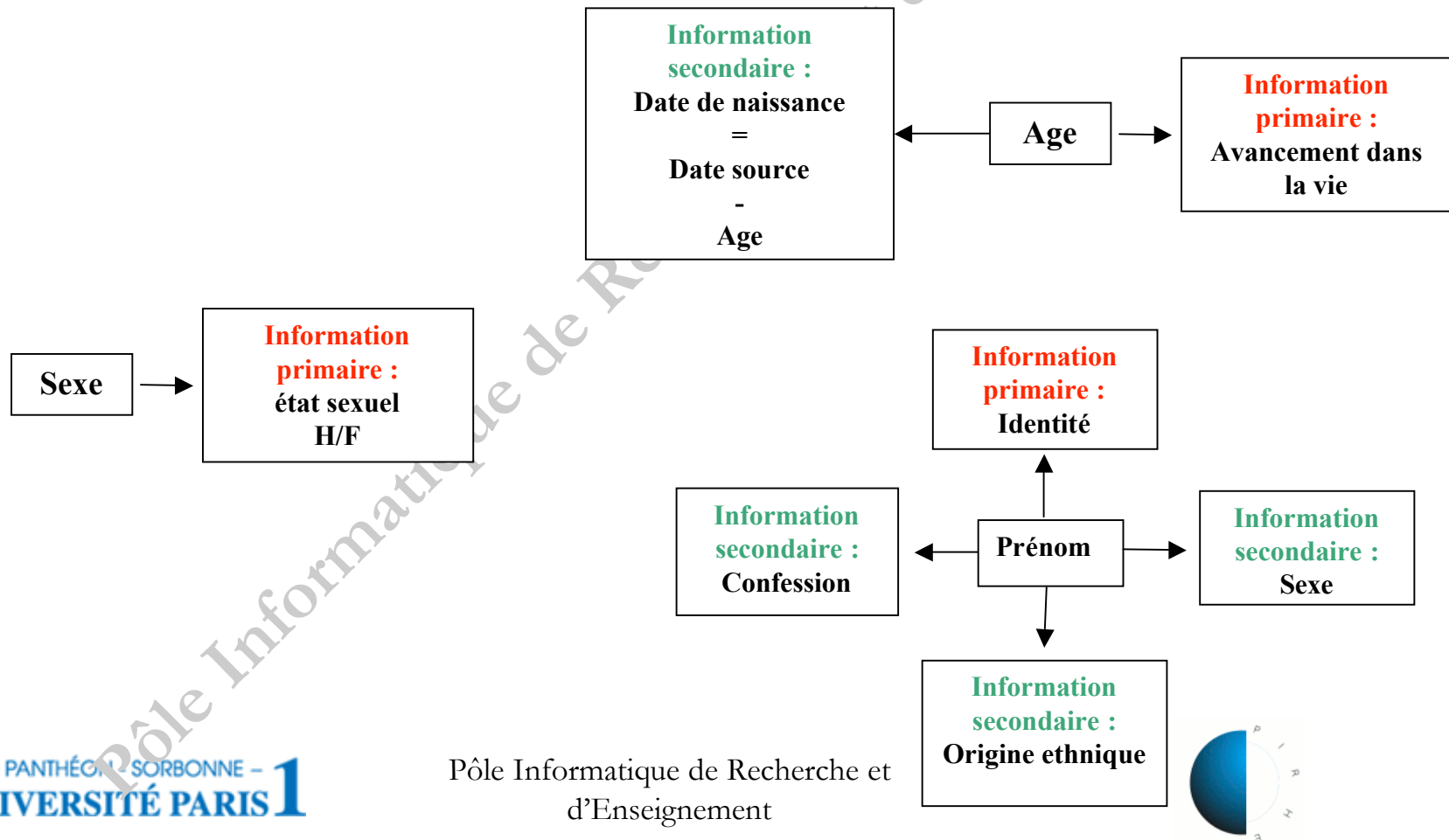
1. Information utile, information inutile

- 2^{me} règle fondamentale:
- L'information de la métasource doit refléter le plus fidèlement possible la source



A. Notion d'information

2. Information simple information complexe



B. Analyse de la structuration de la source : déconstruire la source

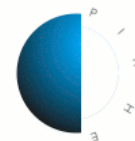
Exemple : Registre de contrôle de troupes (SHD série X_{c14})

Informations ou attributs	Description	Type d'information	Informations simples/complexes
Nom	Sans le prénom	Alphabétique	Simple
Grade au moment de l'inspection	Grade	Alphabétique	Simple
Lieu de naissance	Région, Villes, parfois lieu précis, « château de »	Alphabétique	Complexe : Rétablir les différents lieux
Année d'entrée en service	Année d'entrée dans l'armée	Caractère numérique	Complexe : année et ancienneté



B. Déconstruire la source : lister les unités de sens et leurs attributs

Unités de sens	Attributs
Individus	Nom Date d'entrée en service ancienneté Remarques
Grade en vigueur	Fonction au moment de l'inspection Chaque capitaine ne l'est que d'une compagnie spécifique (information absente).
Lieu de naissance	Lieu précis Ville Région (peut être rétabli lorsqu'il manque mais question d'interprétation).



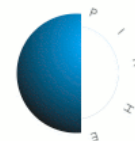
Exercice

Exercice Louvres :

<http://www.louvre.fr>

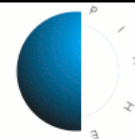
Collections et départements/peinture/chronologie

Renaissance italienne : en savoir plus



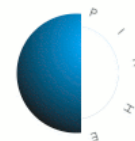
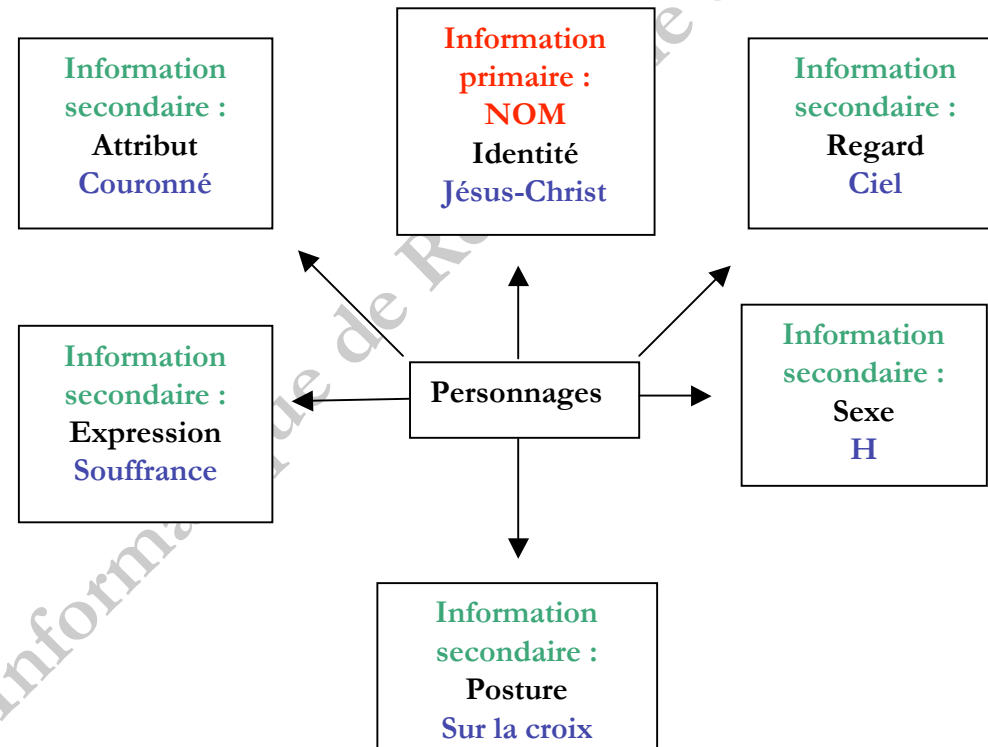
Liste des unités de sens et de leurs attributs : série du Louvre

Information on the author	Information on the picture as object	Information on the picture as work	Information on the technique
Nom de l'auteur (author Name)	Titre (title)	Sujet(s) de l'œuvre (subject)	Couleur dominante (colors)
Prénom de l'auteur (author first name)	Date de réalisation (conception date)	Personnage(s) (characters)	Technique (claire obscure, sfumato...)
Surnom de l'auteur (nickname)	Date de première exposition (first exposition date)	décors	Support (bois, toile)
Date de naissance (birth date)	Lieu de réalisation (realisation place)		Technique pictural (huile, eau forte...)
Date de mort (death date)	Lieu de conservation (conservation place)		
Lieu de naissance (birth place)	Date d'acquisition		
Lieu de décès (death place)	Destinataire dédicataire (Recipient)		



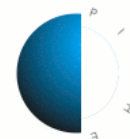
Retour sur la notion d'information

Information redondante et complexe



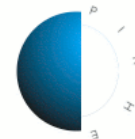
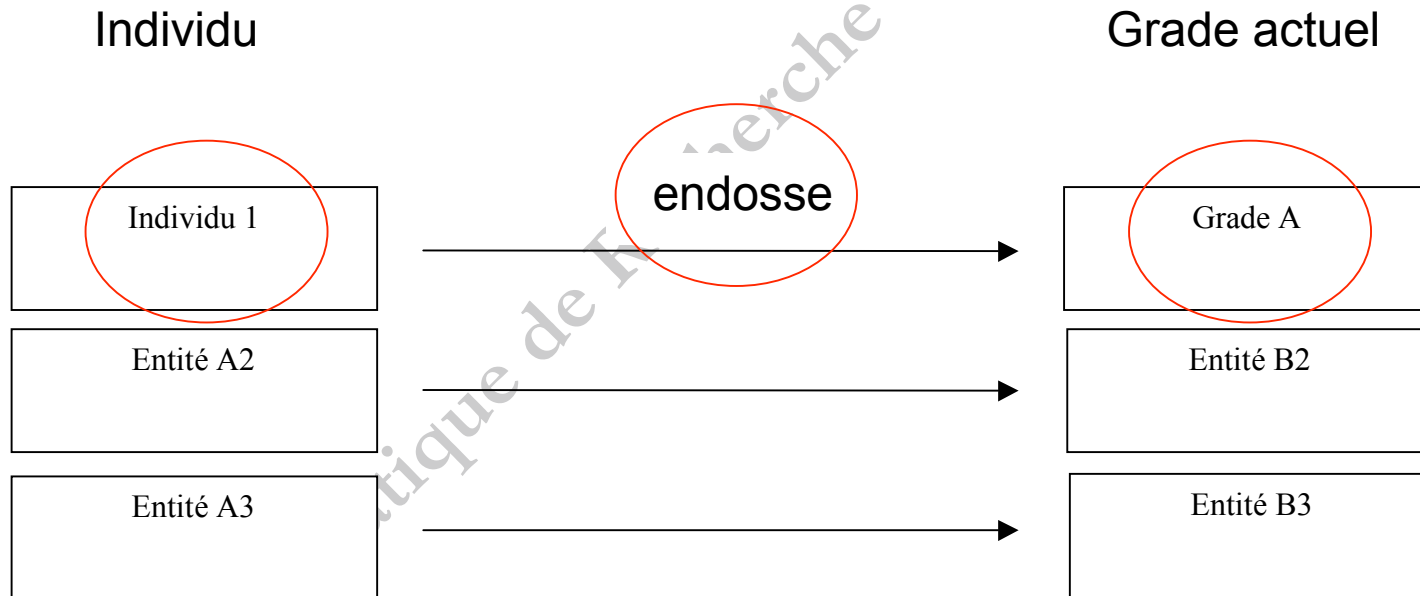
Retour sur la notion d'information

- 3^{me} règle fondamentale:
- Le même type d'information ne peut pas être présent dans de multiples champs



C. Définir les relations entre les entités

Relation dite de « 1 à 1 »



Combien de tables

Cas n°1 : relation de degré 2 (2 entités en relation), avec une relation de « 1 à 1 » :

Exemple :

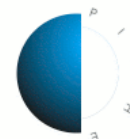


La table unique pourra être construite des attributs des 2 entités :

nom	date d'entrée en service	ancienneté
-----	--------------------------	------------

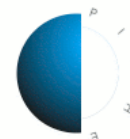
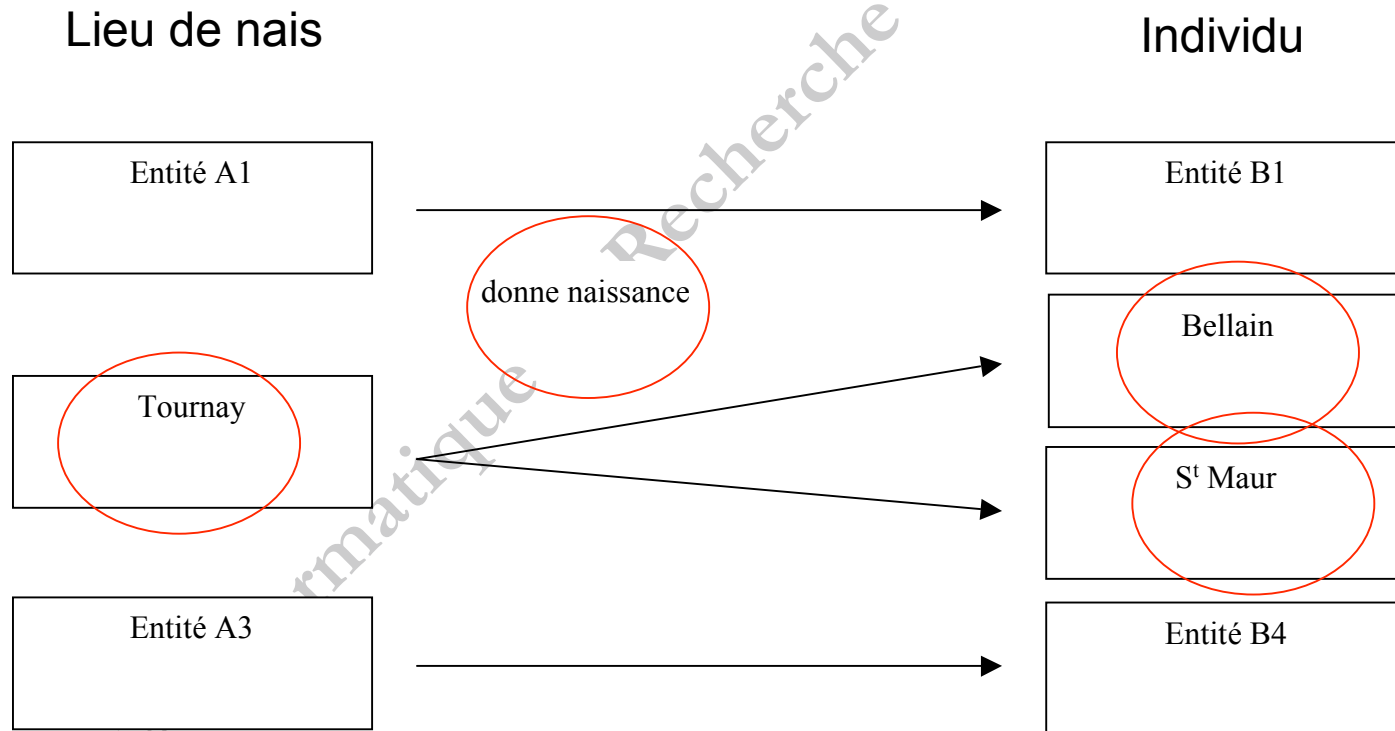
Grade actuel	compagnie
--------------	-----------

n° individu	nom	date d'entrée en service	ancienneté	grade	compagnie
-------------	-----	--------------------------	------------	-------	-----------



C. Définir les relations entre les entités

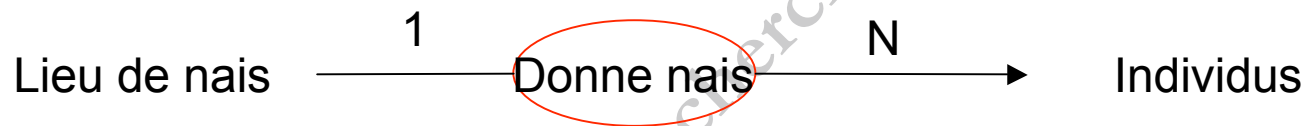
Relation de « 1 à plusieurs »



Combien de tables

Cas n°2 : relation de degré 2, avec une relation de « 1 à plusieurs »

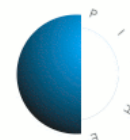
Exemple :



Deux tables doivent être construites

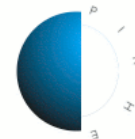
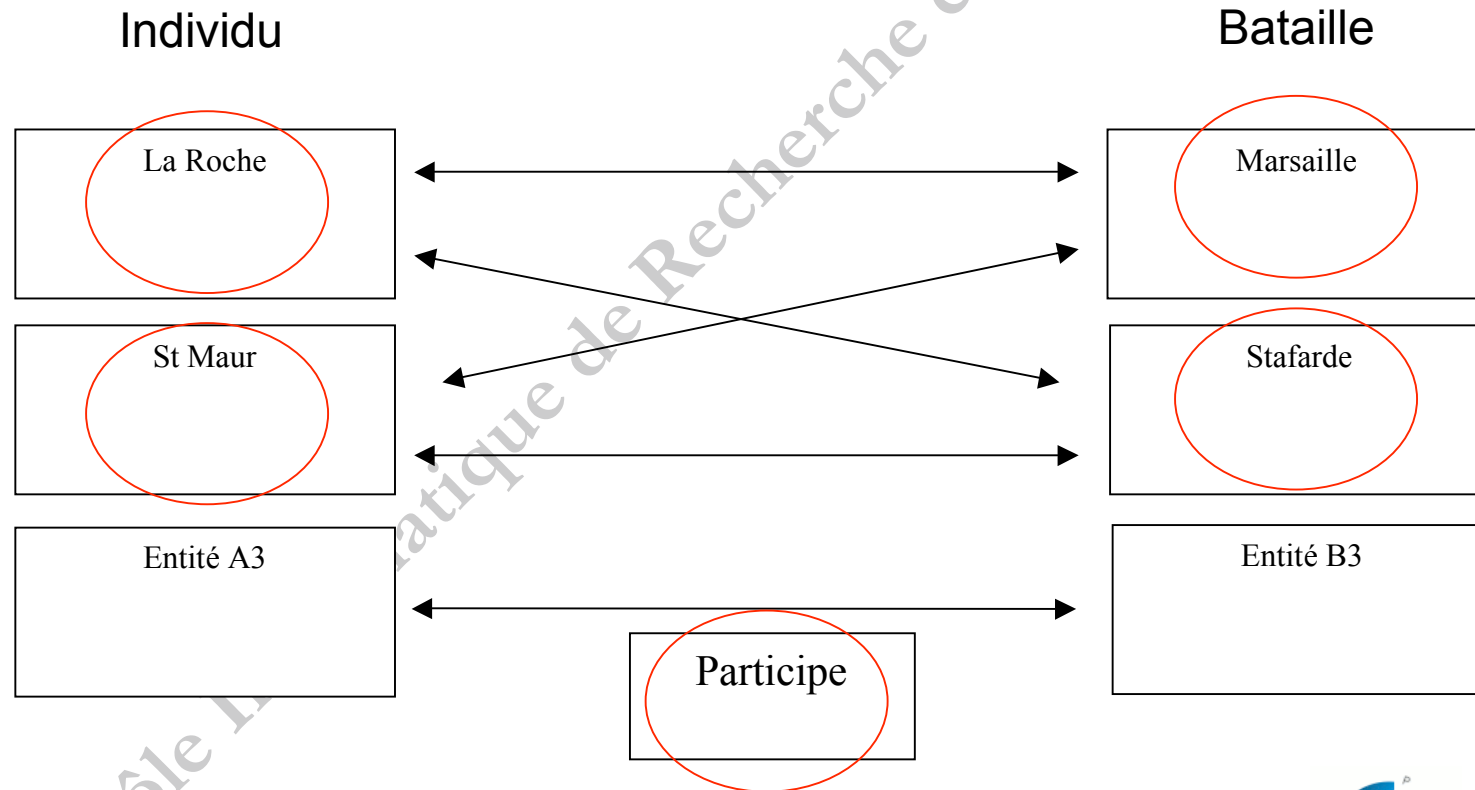
n° lieu	lieu précis	Ville	Région
---------	-------------	-------	--------

n° individu	Nom	date d'entrée en service	ancienneté	Grade	Compagnie	n° lieu
-------------	-----	--------------------------	------------	-------	-----------	---------



C. Définir les relations entre les entités

Relation dite de « plusieurs à plusieurs »



Combien de tables

Cas n°3 : relation de degré 2, avec une relation de « plusieurs à plusieurs »

Exemple :

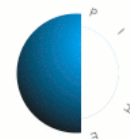


Trois tables doivent être construites

N° individu	Nom	date d'entrée en service	ancienneté	Grade	Compagnie
-------------	-----	--------------------------	------------	-------	-----------

n° individu	n° bataille
-------------	-------------

N° bataille	nom	Date	Type
-------------	-----	------	------

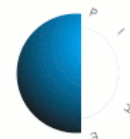


Combien de tables

n° individu	nom	date d'entrée en service	ancienneté	grade	Compagnie
1	La Roche	1684	X	capitaine	W
2	St Maur	1688	Y	capitaine	Z

n° individu	n° bataille
1	1
1	2
2	1
2	2
2	3
2	4
2	5
2	6

n° bataille	Nom	Date	Type
1	Stafarde	A	bataille
2	Marseille	B	bataille
3	Palamos	C	siège
4	Gironne	D	siège
5	Castellefouille	E	siège
6	Barcelone	F	siège



Bilan relationnel

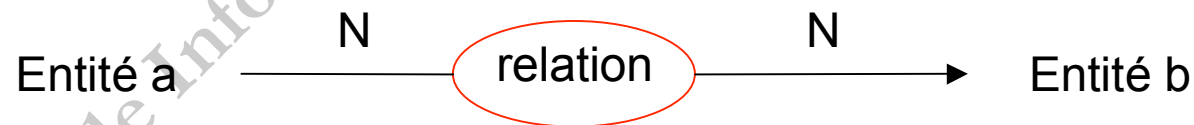
Relation dite de « 1 à 1 »



Relation de « 1 à plusieurs »



Relation dite de « plusieurs à plusieurs »



Mettre en place un arbre relationnel

